



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART, D'ARCHEOLOGIE
ET DE LA CULTURE (INMAAC)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE

Filière : Cinéma et Audiovisuel

Option : Réalisation

THEME

DESINTERET DES PROGRAMMES DE TELEVISIONS AUX FILMS
BENINOIS : CAS DE L'ORTB

Réalisé et soutenu par :

ABDOULAYE ABDOU KOUDOUSSE

Sous la direction du :

Dr Dorothée DOGNON

Enseignant-Chercheur

INMAAC/UAC

Coordonnateur des Masters

ANNEE ACADEMIQUE : 2022-2023

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	III
DEDICACE	IV
REMERCIEMENTS	V
SIGLES ET ACRONYMES.....	VI
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
RESUME.....	IX
ABSTRACT	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : Cadre théorique d’analyse et état des lieux de l’étude	3
Section 1 : Identification du problème	3
Section 2 : Du cadre théorique à la restitution des observations des lieux de recherche.	7
CHAPITRE 2 : Conception et mise en application du cadre théorique	13
Section 1 : Cadre théorique et méthodologie de l’étude.....	13
SECTION 2 : Vérification des hypothèses, analyse des données et établissement du diagnostic.	26
CONCLUSION.....	33
ANNEXE.....	35
Questionnaire d’enquête adressé aux cinéphiles.....	45
Bibliographie	47
TABLE DES MATIERES	52

AVERTISSEMENT

L' Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture INMAAC -UAC n'entend
Donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions
Doivent être considérées comme propres à leurs acteurs.

DEDICACE

A ma mère MAMA ZOUWERATOU pour son sacrifice

REMERCIEMENTS

A tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ce document, notamment à :

Notre maître de mémoire, Dr Dognon Elavagnon Dorothée, enseignant-chercheur à l'INMAAC/UAC pour avoir accepté de nous accorder un peu de son temps précieux pour nous aider dans la réalisation de ce travail ;

A tous les responsables de la formation professionnelle de l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) à travers :

- le Professeur Didier M. Houenoude, Directeur de l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) ;
- le Professeur Romuald Tchibozo, Directeur Adjoint de l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) ;
- le Professeur Pierre Mèdéhouegnon, ancien et premier Directeur de l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) ;

A Monsieur Jean-Philippe Erick ABRAHAM, Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) pour m'avoir permis d'effectuer mon stage au sein de l'office

A M SYLVER HOUNKPATIN Chef service des programmes de la télévision nationale

A tous les agents du service des programmes TV de l'ORTB

A ma femme et mes enfants

A tous ceux dont les noms ne figurent pas ici, et qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

SIGLES ET ACRONYMES

CEDEAO	: Communauté Economiques des Etats de l’Afrique de l’Ouest
FESPACO	: Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou
FITHEB	: Festival International du Théâtre du Bénin
HAAC	: Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication
INMAAC	: Institut National des Métiers d’Art, d’Archéologie et de Culture
ISMA	: Institut Supérieur des Métiers de l’Audiovisuel
ORTB	: Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
Tv	: Télévision
TNT	: Télévision numérique terrestre
UAC	: Université d’Abomey-Calavi
UEMOA	: Union Economique Monétaire Ouest Africaine
VOA	: Voice of America (La voix de l’Amérique)
VOD	: Video on demand en anglais ou Vidéo à la demande
NTIC	: Nouvelle technologie de l’information et de la communication

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme de la télévision nationale.....	10
Figure 2: Graphique représentant l'intérêt des télévisions locales aux films béninois.....	26
Figure 3 : contenu accrochant.....	27
Figure 4 : Qualité des images	27
Figure 5 : application des règles de production de films	28
Figure 6 : manque de financement pour produire des films de qualité	28
Figure 7 : Formation des acteurs de la chaîne de production	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : tableau de bord.....	5
Tableau 2 : Centres de documentations	24

RESUME

Plus de 61 ans après leurs indépendances, très peu d'Etats africains ont réussi à asseoir une véritable politique de développement de l'industrie cinématographique. Et pourtant, ce ne sont pas des déclarations d'intention et d'engagement politiques qui ont manqué. Au Bénin, après la période des précurseurs, le cinéma béninois a replonge dans la léthargie. Très peu d'œuvres réalisées au Bénin et par des béninois sont projetées dans les différents festivals de films. Ces œuvres sont aussi absentes sur les écrans des chaînes de télévisions béninoises par rapport à leurs qualités. Le cinéma béninois peine donc à émerger. Depuis les années 2000 et avec l'installation des écoles de formation en cinéma et audiovisuel, beaucoup de films d'école mais aussi de professionnels ont commencé à faire timidement leurs apparitions, mais très peu accrochent. C'est pourquoi, notre mémoire se propose de s'intéresser au désintérêt des programmes de télévisions locales liés aux films béninois : cas de l'ORTB. Pour y parvenir, nous avons élaboré des questionnaires que nous avons adressés non seulement à des professionnels du cinéma béninois mais aussi à des cinéphiles. Nous avons analysé les résultats issus de cette enquête par des graphiques, que nous avons interprétés. Au terme de ces analyses, il a été constaté plusieurs problèmes tel que : le manque de formation et ou de recyclage, le peu de financement étatique pour soutenir l'effort des acteurs. Ces éléments sont entre autres les causes de manque de qualité des films avec comme conséquence le désintérêt des programmes de télévisions locales. Au regard de tout ceci, des recommandations ont été formulées pour un renforcement de capacité des acteurs du cinéma, ce qui conduit à une amélioration des œuvres cinématographiques béninoises.

Mots clés : Désintérêt, programmes de télévisions, film

ABSTRACT

More than 61 years after their independence, very few African states have managed to establish a real development policy for the film industry. And yet, it is not declarations of political intent and commitment that have been lacking. In Benin, after the period of the precursors, Beninese cinema has plunged back into lethargy. Very few works produced in Benin and by Beninese are screened at the various film festivals. These works are also absent on the screens of local television channels because of their qualities. Beninese cinema is therefore struggling to emerge. Since the 2000s and with the installation of film and audiovisual training schools, many school films but also professional films have begun to make their appearances timidly, but very few catch the eye. This is why our dissertation proposes to focus on the lack of interest in local television programs related to Beninese films: the case of ORTB. To achieve this, we developed questionnaires that we sent not only to Beninese film professionals but also to moviegoers. We analyzed the results of this survey by graphs, which we interpreted. At the end of these analyses, several problems were noted such as: the lack of training and/or retraining, the lack of state funding to support the efforts of the actors. These elements are, among other things, the causes of the lack of quality of films, resulting in the disinterest of local television programs. In view of all this, recommendations have been made for capacity building of film actors, which leads to an improvement of Beninese cinematographic works.

Keywords: Disinterest, television programs, film.

INTRODUCTION

Souvent désigné comme le septième art le cinéma est le fruit d'un travail de création artistique qui passe notamment par l'écriture puis par la mise en images d'un scénario. Il communique aux spectateurs des idées et suscite chez eux des émotions. Mais le cinéma est aussi une industrie. Il appartient en l'occurrence, au même titre que la musique ou que l'édition, aux industries culturelles dont l'objet principal est la production et la commercialisation de biens, de services et d'activités qui ont un contenu culturel, artistique ou patrimonial. Ces biens et services sont protégés par la législation en matière de propriété intellectuelle. Ils sont par ailleurs caractérisés par une forme extrême d'économies d'échelle, à savoir des coûts fixes élevés pour leur conception mais des coûts variables relativement faibles pour leur reproduction, avec des nuances selon le support ou le canal choisi pour leur diffusion. Leur rentabilité exige dès lors une production de qualité qui accroche la masse. Mais le constat est le désintérêt que suscitent les œuvres cinématographiques béninoises aux consommateurs locaux. Les chaînes de télévisions béninoises leurs ont complètement tourné dos aux profits des œuvres importées. Ce qui porte à croire que le pays refuse le développement cinématographique. Mais ce territoire de plus de 114763 km² dispose de beaucoup d'atout dont des paysages et sites touristiques prisés pouvant accueillir des plateaux de tournage, des jeunes cinéastes débordant de talent, des acteurs et comédiens prêts à tout pour jouer dans des films. Aussi, avec l'accompagnement des politiques, de profondes réformes ont été opérées dans le secteur culturel à l'instar d'autres, gage d'une nouvelle relance du cinéma au Bénin. Au-delà d'une volonté politique affichée pour accompagner les acteurs du monde du septième art, il est de commune idée que pour un cinéma reluisant, il faut une réorganisation pouvant aboutir à des œuvres de bonnes factures, qui attirent les programmes des télévisions béninoises.

Les faiblesses des productions cinématographiques face aux programmes des chaînes de télévision locales se résument-elles à un défaut de qualité ou à un manque de vision pour asseoir une industrie cinématographique de qualité au Bénin ? Au regard des œuvres produites, plusieurs professionnels s'accordent aujourd'hui à reconnaître que pour s'inscrire dans la vision de développement culturel des autorités et retrouver une place sur le marché international, le défi de la qualité des œuvres produites doit primer. En effet, à l'instar de l'univers culturel dont il n'est qu'un maillon, le cinéma béninois connaît d'énormes dysfonctionnements, ce qui impacte sur la qualité des œuvres produites. Partageant l'ambition des autorités et des professionnels du septième art du Bénin, celle de voir les œuvres cinématographiques béninoises dans leurs meilleures et bonnes expressions, nous avons choisi réfléchir, dans le cadre de notre mémoire

de fin de formation en License professionnelle à l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC), sur le thème : désintérêt des programmes télévisuels liés aux films : cas de l'ORTB. Cette réflexion nous permettra d'apporter notre modeste contribution en proposant des outils techniques et adaptés. Ainsi pour parvenir à notre objectif, la présente étude sera menée en deux parties. Le premier chapitre traite du cadre théorique d'analyse et état des lieux de l'étude ; le traitement et l'analyse des résultats sera développé dans le deuxième chapitre.

CHAPITRE I : Cadre méthodologique d'analyse et état des lieux de l'étude

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord la problématique du sujet dans la section 1, puis dans la section 2, le cadre institutionnel de l'étude et les observations de stage.

Section 1 : Identification du problème

Dans cette section, il sera question de la présentation de la problématique.

1-1- Présentation de la problématique

Le Bénin ne fait pas exception dans la production cinématographique, le secteur a du plomb dans l'aile. Quelques œuvres cinématographiques signées des locaux notamment pascal ABIKANLOU, richard DE MEDEIROS sont perçus comme une goutte d'eau dans la mer au regard de l'ambition nourri par le pays pour le 7eme art. Le cinéma béninois peine à retrouver ses lettres de noblesse et par la même ne contribue pas encore au développement économique du Bénin mais plus encore au plein épanouissement des cinéphiles. C'est difficile à admettre d que le Bénin qui, partage sa frontière avec le troisième géant du cinéma au monde, le Nigéria, ne puisse asseoir un cadre d'échanges qui offre à tous les acteurs nationaux du secteur, la chance de profiter de collaborations professionnelles qui pourraient aboutir à la réalisation d'œuvres de bonne facture. La situation s'illustre bien avec les chaînes de télévision béninoises qui pour la plupart nourrissent leurs programmes avec les productions venant de l'extérieur. La chaîne de télévision nationale, l'ORTB tourne dos aux productions cinématographiques locales en raison de leur déficit de pertinence. De 1978 à 1982, tous les programmes de la télévision sont issus de l'INA et de la société de distribution allemande Transtel. On ne compte que 65 % de productions nationales, exclusivement composées des longs journaux télévisés. Les films et émissions de divertissements, très présents à l'antenne, proviennent aussi des programmes de TF1, via des accords de coopérations pour la fourniture de programmes afin de pallier les carences de la production locale. La chaîne produit peu à l'exception de quelques rares documentaires (manque de moyens financiers et humains). De nombreux programmes sont acquis auprès des sociétés abidjanaises, Convergences et Côte Ouest. L'ORTB étant partenaire de Canal France International (des programmes issus de la banque de programmes de CFI jusqu'en 2014-2015). Au regard de ce tableau peint, avons-nous le droit de nourrir l'espoir de voir, dans un futur proche, les œuvres cinématographiques béninoises se réconcilier avec les écrans des télévisions locales notamment l'ORTB ? C'est pour réfléchir à ces questionnements que nous avons essayé de cibler la problématique de notre mémoire comme suit : le manque de

qualité des œuvres cinématographiques béninoises explique leur absence dans les programmes de télévision locale ?

1-2- Objectifs et Hypothèses

1-2-1- Les objectifs

Il s'agit ici de l'objectif général et des objectifs spécifiques

1-1 Objectifs de la recherche

1-1-1 Objectif général

Contribuer à renforcer la qualité des œuvres cinématographiques béninoises

1-1-2 Objectifs spécifiques

- Objectifs spécifique 1 : montrer aux acteurs du cinéma béninois la nécessité de se faire former
- Objectifs spécifique 2 : susciter l'intérêt des télévisions aux productions cinématographiques béninoises
- Objectifs spécifique 3 : amener l'Etat et des acteurs privés à participer au financement des œuvres cinématographiques béninoises

II- HYPOTHESE DE TRAVAIL

1-1-1- Les hypothèses Dans nos recherches,

Nous avons formulé outre l'hypothèse générale, trois hypothèses spécifiques. Celles-ci constituent des suppositions de réponses à nos questions.

- ✓ Hypothèse général : Les cinéastes béninois ne sont pas formés pour produire des œuvres de qualité.
- ✓ Hypothèse spécifique 1 : Les œuvres cinématographiques béninoises n'intéressent pas les télévisions locales parce qu'elles ne sont pas de qualité
- ✓ Hypothèse spécifique 2 : La mauvaise gestion et application des règles de la production des œuvres cinématographiques ne permettent pas d'avoir des films de qualité pouvant intéresser les télévisions locales

✓ Hypothèse spécifique 3 : Le peu ou l'inexistence de financement des œuvres cinématographiques béninoises empêche sa présence sur des écrans des télévisions locales

Tableau 1 : tableau de bord

Niveau d'analyse	Objectifs	Hypothèses
Niveau général	Contribuer à renforcer la qualité des œuvres cinématographiques béninoises	Les cinéastes béninois ne sont pas formés pour produire des œuvres de qualité.
Problème Spécifique 1	Amener les acteurs du cinéma à se faire former	Les œuvres cinématographiques béninoises n'intéressent pas les télévisions locales parce qu'elles ne sont pas de qualité
Problème Spécifique 2	Amener les télévisions locales à s'intéresser aux productions cinématographiques béninoises	La mauvaise gestion et application des règles de la production des œuvres cinématographiques ne permettent pas d'avoir des films de qualité pouvant intéresser les télévisions locales
Problème Spécifique 3	Amener l'Etat et des acteurs privés à participer au financement des œuvres	Le peu ou l'inexistence de financement des œuvres cinématographiques béninoises empêche sa

	cinématographiques béninoises	présence sur des écrans des télévisions locales
--	----------------------------------	--

TABLEAU QUESTIONNAIRE - HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSES	QUESTIONS
HYPOTHÈSE 1: Les œuvres cinématographiques béninoises n'intéressent pas les télévisions locales parce qu'elles ne sont pas de qualité	1- Les films béninois vous intéressent t-ils ?
	2- Le contenu des films beninois vous accrochent-ils?
	3- Que pensez- vous de la qualité de l'image des films béninois ?
Hypothèse spécifique 2 : La mauvaise gestion et application des règles de la production des œuvres cinématographiques ne permettent pas d'avoir des films de qualité pouvant intéresser les télévisions locales	4-Selon vous les cineastes beninois concoivent- ils de bons scénaries?
	5-Les images projetées dans les films réalisés par les béninois ne sont pas de qualité? Vrai ou faux?
Hypothèse spécifique 3 : Le peu ou l'inexistence de financement des œuvres cinématographiques béninoises empêche sa présence sur des écrans des télévisions locales	6-Le budget élaboré pour réaliser des films béninois peut- il permettre d'aboutir à des œuvres de qualité ? oui – NON
	7- la creation d'un fonds de soutien par l'etat aux acteurs du cinema est necessaire. Vrai ou faux

Section 2 : Du cadre théorique à la restitution des observations des lieux de recherche.

Dans cette section, nous ferons une présentation du cadre théorique de notre étude, ensuite nous présenterons de façon brève l'ORTB, notre lieu de stage. Pour cela, nous apporterons dans la première partie des informations sur sa création, son organisation, et ses missions puis dans la deuxième partie nous ferons quelques observations qui lui sont relatives.

2-1- Création, organisation et missions des structures de recherche.

2-1-1- Création

L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin a été créé par 2 ordonnances présidentielles dont l'une 72-43 du 21 juillet 1975 et 79-12 du 23 mars 1979. Il est doté d'un statut particulier régi par le décret n°99-315 du 22 juin 1999 tiré de la loi 94-009 du 28 juillet 1994, un décret qui le classe comme un établissement public à caractère social, culturel et scientifique. L'Office de Radiodiffusion et télévision est un service public de l'audiovisuel au Bénin. Il est situé en face de la place du souvenir, ex place des Martyrs. La structure générale de l'ORTB est représentée par l'organigramme de la figure

2-1-2- Organisation

Le directeur général est assisté d'un secrétaire général. Les différentes structures qui composent l'office sont : • La Direction de la télévision : elle se charge de la production et de la réalisation des émissions d'informations générales mais également de la conception des programmes télévisuels. La direction de la télévision est composée de trois services à savoir : le service de l'information ou du journal télévisé ; celui de la programmation et des techniciens et celui de la production. • La Direction de la Radiodiffusion nationale : elle assure la réalisation des émissions d'informations générales et élabore les programmes de la radiodiffusion nationale. Elle est structurée en cinq (05) services dont le service des programmes ; le service de production ; le service de l'information ; le service technique et celui de la radio rurale ; • La Direction du réseau et du développement : elle s'occupe de la conception et de l'exécution des plans d'équipement. Elle s'occupe aussi de la formation de la radio et de la télévision pour la réalisation des émissions et la réception des signaux audiovisuels. Cette direction a quatre

services à son actif, à savoir : le service technique télévision ; le service technique radiophonique ; le service étude, planification et gestion des projets puis le service informatique. • La Direction de la Radiodiffusion de Parakou : elle compte quatre services que sont le service de l'information, le service des programmes, de la production radiophonique et télévisuelle et de la documentation, le service d'exploitation de la Radiodiffusion et le service des centres d'émissions télévisuelles sis à Parakou, Kandi et Natitingou. • La Direction des relations publiques : elle fait office de structure commerciale et a trois services à sa disposition. Il s'agit du service accueil et contrôle général ; du service publicité et marketing télé puis celui de la publicité et marketing radio. Elle gère ainsi toute demande d'annonces, de communiqués et de publicités tant pour la radio que pour la télévision. • L'Agence comptable qui s'occupe de la gestion comptable et financière de l'office et gère les recettes, subventions et dons. Elle comprend un service de comptabilité générale et un service financier et de recouvrement. Afin de mener à bien sa mission d'information, l'ORTB s'est doté de six organes. La Radiodiffusion Nationale, première chaîne créée le 07 mars 1953 à Cotonou ; La station de radiodiffusion de Parakou, deuxième chaîne de radio installée le 28 mars 1983 ; La station de radiodiffusion Atlantic FM, troisième chaîne créée le 09 mai 1994 à Cotonou ; La radio Alafia, créée le 07 mars 2015 à Cotonou ; La première chaîne de télévision nationale ORTB Télévision, installée le 05 octobre 1978 à Cotonou ; La seconde chaîne de télévision nationale Bénin Business 24 (BB24) qui a vu le jour le 31 Juillet 2013 à Cotonou. Mis à part ceux de BB24 et d'Atlantic FM, les responsables des organes sont nommés par le gouvernement suite à un processus de désignation prévu par la loi. De plus, trois centres régionaux ont été installés à Porto-Novo, à Bohicon et à Djougou.

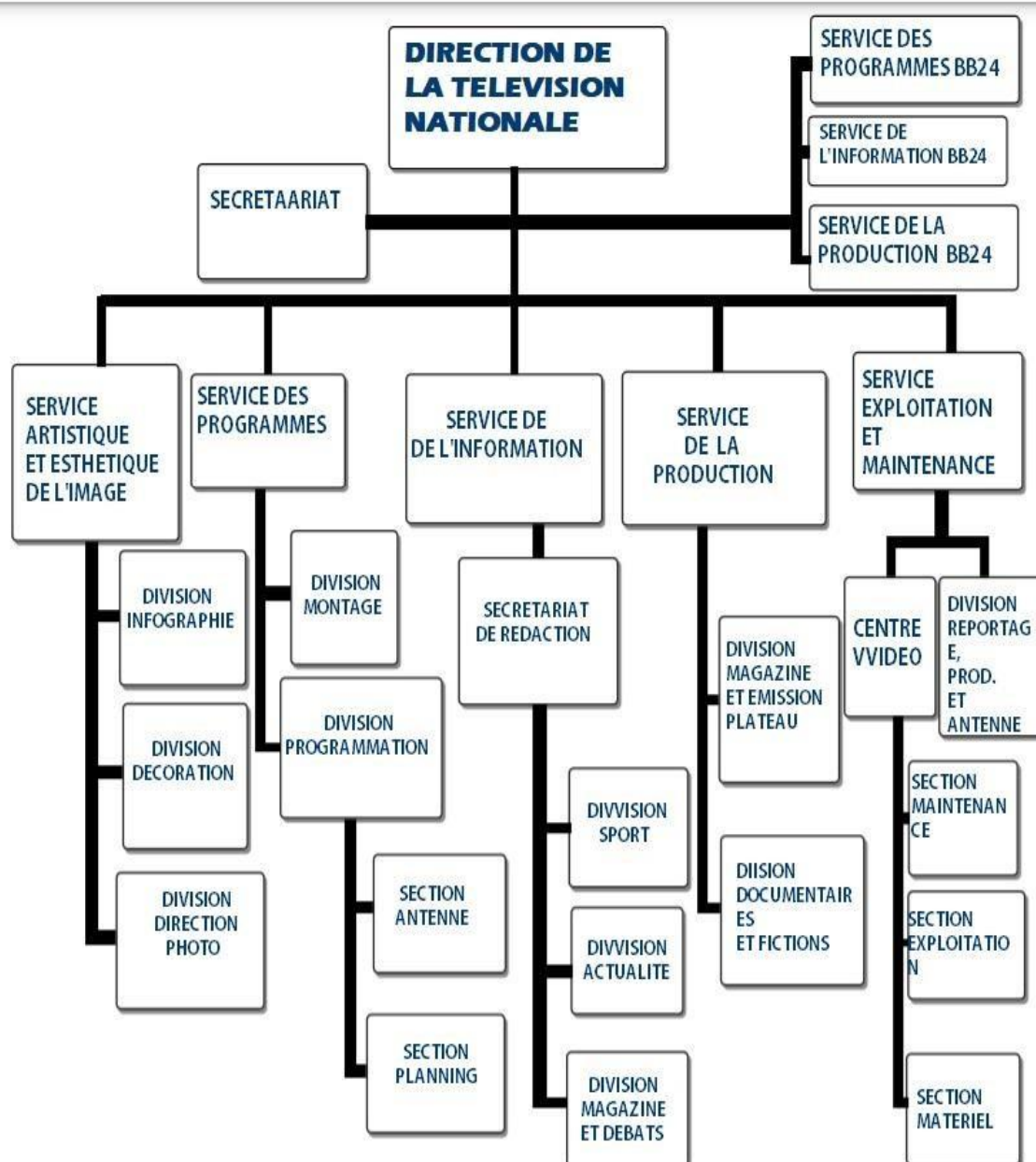
2-1-3-Mission

Il a pour mission:

- D'étudier, de réaliser des émissions d'information générale et des programmes de radiodiffusion et de télévision répondant aux objectifs politiques économiques et socioculturels de l'Etat béninois ;
- De produire, de coproduire, d'acquérir, d'échanger et de programmer des émissions de radiodiffusion et de télévision destinées au public sans distinction de race, de culture, de sexe et de religion ;
- D'offrir toutes prestations, assistance ou coopération, en matière de radiodiffusion et de télévision ;

- De contribuer au renforcement de l'unité nationale ;
- D'aider au renforcement des valeurs sociales par la promotion d'une éthique basée sur le respect de la personne humaine, du citoyen et du bien public ;
- De diffuser des émissions qui favorisent l'intégration et l'éducation permanente de tous les citoyens ainsi que le développement de tout le pays • D'assurer le rayonnement et le prestige du Bénin à l'étranger ;
- De prospecter et de diffuser des annonces publicitaires et communiqués conformément à la réglementation en vigueur ;
- De servir de référence nationale en matière d'audiovisuel par la qualité technique, professionnelle et artistique de ses services de production

Figure 1 : Organigramme de la télévision nationale



Source: DRH ORTB, Décembre 2019.

2-2- Environnement de l'ORTB et observation de stage

Il s'agira dans ce paragraphe, de présenter d'abord les expériences acquises, les difficultés rencontrées et faire des suggestions aux nouveaux.

2-2-1- Expérience acquise

Ce stage académique de trois mois, effectué à l'ORTB a contribué à dans un premier temps à vivre la réalité entre la théorie de l'université et la pratique du terrain. Il nous a permis également de :

Développer davantage l'esprit d'équipe. o Visualiser des films afin de déceler différentes erreurs de production et de post production o Apprendre l'étalonnage des images en vue de leur alignement o Parfaire le mixage et l'égalisation des pistes sonores afin d'éviter des saturations o Améliorer notre capacité à produire des bandes annonces et ou teaser de films o D'acquérir beaucoup de nouvelles connaissances de travail, la collaboration avec d'autres entités de la maison comme les réalisateurs, cadreur, monteurs, infographes, journalistes et bien d'autres.

2-2-2- Difficultés rencontrées

Au-delà des expériences acquises, il n'en demeure pas moins que nous avons rencontré quelques difficultés au cours de notre stage. Nous pouvons citer entre autres :

- La gestion du stress dans l'accomplissement de certaines tâches ;
- La quasi indisponibilité de films béninois récents aux archives
- Manque de ressources humaines qualifiées pour répondre à certaines préoccupations
- Indisponibilité du matériel adéquat pour accomplir certaines tâches

2-2-3- Stratégies

Pour faire face à certaines de ses difficultés, nous avons élaboré des stratégies. Il s'agit de :

- La maîtrise de soi et la concentration ;
- Recourir aux films sur le net ou sur des disques durs chez la cheffe des programmes ;
- S'appuyer sur les techniciens formés ainsi que sur les anciens de la maison ;
- Demander la mise à disposition d'unité de montage mobile pour certaines tâches

2-2-4- Suggestions

Nous suggérons aux futurs stagiaires les aptitudes suivantes :

- ✦ Avoir une préparation psychologique et matérielle ;
- ✦ Avoir l'esprit de travailler en équipe ;
- ✦ Avoir un bon sens d'écoute, d'observation et un moral suffisamment fort durant le stage ;
- ✦ Avoir un esprit d'humilité pour mieux apprendre et pour mieux faire face aux exigences du travail cinématographique et audiovisuel.

CHAPITRE 2 : Conception et mise en application du cadre théorique

Section 1 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude

1-1- Clarification conceptuelle et revue de littérature

1-1-1- Clarification conceptuelle

1-1-1-1-FILM

Un **film** est une œuvre du **cinéma** ou de l'audiovisuel, qu'elle soit produite ou reproduite sur support argentique ou sur tout autre support existant.

1-1-1-2 Œuvre cinématographique

On qualifie de cinématographique une œuvre ayant obtenu un visa d'exploitation ou une œuvre étrangère qui a fait l'objet d'une exploitation cinématographique commerciale dans son pays d'origine. Par ailleurs, une œuvre cinématographique est qualifiée de longue durée si elle a une durée de plus d'une heure ; en deçà de cette durée, on parle alors de court-métrage.

1-1-1-3 Désintérêt

Absence d'intérêt que l'on porte en quelque chose ou quelqu'un

1-1-1-4 Programme de télévision

Un programme de télévision, également appelé émission de télévision, est un segment de contenu destiné à être diffusé à

La télévision. Il peut s'agir d'une production ponctuelle ou d'une série récurrente.

1-1-2 Revue de littérature

Dans La conduite de ce travail de recherche nous avons consulté des problématiques similaires à notre thématique liée à la qualité des œuvres cinématographiques Béninoises. FREDERIC DEDEGNONHOU 2010 dans son article intitulé après 50 ans d'indépendance le cinéma béninois a l'état embryonnaire met le doigt sur la qualité des œuvres cinématographiques béninoises en regrettant cet espoir perdu jadis suscité par les réalisateurs des années 1970. Il pointe du doigt la non élaboration d'une politique durable et capable d'impulser un dynamisme au 7ème art. Ginette Fleure ADANDE 2018 aborde la question de la qualité des œuvres cinématographiques béninoises dans l'un de ses réflexions publiées sur le site de voaafrique. Elle estime que le cinéma bat de l'aile au Bénin. Pour elle la solution réside dans la formation des acteurs béninois du 7 EME art. Gérard AKPOTIOU 2008 appréhende la question sous l'angle d'absence d'infrastructure de rencontre digne du nom pour abriter les cinéphiles. Il

jette son dévolu sur le site AFRICINE et estime que l'industrie du spectacle cinématographique est en panne. Samuel Lelievre a un regard plus global en abordant la question de qualité de l'œuvre cinématographique sur le plan continental sous l'angle du caractère inattendu du contenu. Dans son article intitulé Histoire, mémoire, et légitimation politique dans les cinémas africains, Samuel Lelievre (2016) donne quelques caractéristiques du cinéma africain : « Le cinéma africain malgré sa jeunesse est très riche et présente des aspects inattendus. On y trouve la diversité, la complexité, l'originalité, la débrouillardise, la poésie, la réflexion qui, de façon générale, caractérise toutes les activités créatrices en Afrique ». Idrissa Ouédraogo, réalisateur burkinabè, renchérit et estime que le cinéma africain doit être perçu au pluriel. Il convient alors d'appréhender ces films dans leur formidable diversité, parfois dans leur médiocrité et plus encore dans leur génie. Ce qui s'est illustré dans les années 1960 avec l'apparition de divers courts-métrages cinématographiques signés par des cinéastes béninois. En 1961 pascal ABIKANLA signe son premier court métrage qui renseigne sur la visite officielle au Benin du président sénégalais, Léopold Cedar Senghor. Il réédite l'exploit Cinq ans plus tard, en 1966, et réalise le Premier Court métrage documentaire de 13 minutes de sa carrière de réalisateur. Ce film réalisé sur support 16 mm et intitulé « Ganvié-mon village » magnifie le site touristique de Ganvié, considéré comme la Venise de l'Afrique. L'œuvre est applaudie par les Béninois et au-delà à l'internationale. Dans la même année en 1966, certains béninois suivent le rythme et s'illustrent aussi bien au-delà des frontières du pays. C'est le cas de Sanvi Panou, comédien, réalisateur, producteur et distributeur bénino-togolais qui, étudiait l'actorat et la mise en scène en France. Sanvi décroche en 1966 le Prix dramatique François-Perrier qui récompense les mérites des comédiens. Il devient ainsi le tout premier africain qui reçoit pour la première fois cette distinction. (Wikipédia). D'une façon générale, on peut dire que le cinéma africain s'est d'abord caractérisé par une volonté visible de réalisme social, d'éducation morale, voire politique, et de réhabilitation culturelle. En fait, tout était à faire : tourner le dos à l'exotisme et à l'aliénation coloniale, mettre au premier plan l'homme et la femme africains, montrer les conflits sociaux, les inégalités de classe, le déchirement des consciences, la richesse ou la pesanteur des traditions vivaces ou reniées. Et que leurs formes soient véristes ou lyriques, leurs thèmes tragiques ou satiriques, la plupart des cinéastes ont opté pour l'engagement, conscients, comme leurs collègues écrivains, de leur pouvoir virtuel et de leurs responsabilités. Par ailleurs, selon Aumont, Bergala, Marie et Vernet, (1994) même en ce moment on pourrait dire, d'un point de vue qui pourra sembler polémique, que le cinéma Africain n'existe pas dans la mesure où, en dehors de l'Afrique du Sud, il n'existe pas d'industries du cinéma au sens courant 19 du terme dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ce qui existe, ce sont des films et des pratiques

cinématographiques et audiovisuelles ; le cinéma au sens d'une institution, d'une industrie, d'une production signifiante et esthétique, d'un ensemble de pratiques de consommation n'existe pas. Il conviendrait, en conséquence, d'utiliser plutôt l'expression de « films et pratiques cinématographiques et audiovisuelles africaines » au lieu de celle de « cinéma africain » ou, au moins, de parler des « cinémas africains » ou des 'médias cinématographiques et audiovisuels africains. Les critiques et théoriciens occidentaux qualifient de cinéma africain les films réalisés par des cinéastes d'Afrique noire, cinéastes que nous classons en deux groupes. Le premier groupe réalise des films comme cela se fait partout au monde, qu'ils soient bons ou mauvais. En parlant de l'existence d'un cinéma africain singulier, le critique et historien du cinéma bénino-sénégalais, père des cinéastes africains, Paulin Soumanou Vieyra écarte les œuvres de ce groupe, qu'il qualifie d'exotiques et de « pâles reflets du cinéma européen » dont la « poésie est aliment de rêve et où se rencontre souvent l'exotisme dans ce qu'il a de plus frelaté ». Le deuxième groupe est bien décrit par un autre Sénégalais, doyen des cinéastes africains, Sembene Ousmane, quand il dit qu'« en tant que créateur, il aime partir des faits authentiques autour desquels il brode son histoire ». Sembene se considère comme un griot, un homme qui raconte des histoires dans lesquelles les Africains se reconnaissent d'abord. Pour lui, chaque cinéaste doit connaître les aspirations de sa société, afin de pouvoir exprimer à haute voix les pulsations secrètes de cette dernière. Le cinéaste africain doit créer pour sa communauté, lui donner à réfléchir, et il doit avoir comme objectif la valorisation de son héritage culturel. Le cinéma doit être, selon lui et comme le disait la réalisatrice franco guadeloupéenne Sarah Maldoror, « un outil de la révolution, une éducation politique pour transformer les consciences. (Ousmane I., M, 2014) Justin OUORO. (2011) dans son ouvrage Poétique des cinémas d'Afrique noire francophone, parlant du développement du cinéma à travers la formation de ces acteurs pensent que « ... il était donc nécessaire que l'homme noir change de position par rapport à la caméra. De son statut de sujet filmé, il doit être aussi et à la fois, un sujet qui filme. » Selon lui, il était donc tant que les africains eux même prennent leur destin en main en occupant tous les postes permettant au film de faire son apparition sur le marché avec des normes standards. Or, ces places pendant longtemps étaient occupées par les européens et américains. 20 Parlant d'un cinéma encore campagnard, qui ne permet pas une appréciation globale du septième art africain, B.M. TSHISHI, (1984) dans son ouvrage Discours filmique africain et communication traditionnelle affirme que « l'approche thématique traditionnelle a (...) beau mettre en exergue les notions de mariage forcé, de conflits de générations, d'exode rural, de fétichisme ou de sorcellerie ... dans l'étude des créations littéraires négro-africaines, ces thèmes n'ont en eux-mêmes rien de spécifiquement africain.

Pour prétendre à une définition du langage cinématographique africain spécifique, il faudrait donc dépasser les chemins de la critique thématique habituelle ... ». Tout en reconnaissant la pertinence de cette remarque qui invite au dépassement de la critique thématique traditionnelle, il semble que la perspective essentiellement linguistique que l'auteur préconise met trop à l'étroit toute tentative d'approche du contenu filmique, tant du point de vue de son essence que de son rapport à son environnement immédiat. Aucune œuvre ne naît ex-nihilo. L'œuvre artistique, sans être le réel produit, est un modèle du réel : une sorte de phénoménologie de substitution. André BAZIN cité par Joël MAGNY (1983) dans *Cinéma Action* n°20 : *Théorie du cinéma* – p53 pense que : « le cinéma fonctionne comme une fenêtre, comme transparence, mais ce que révèle le film, c'est la co-présence du monde et de la conscience qui le vise. En quoi la lecture du film ne saurait être un simple décodage des formes et des contenus imagés (...) ni une simple herméneutique de l'image conçue comme copie du réel, (où l'univers du film est sommé de rendre compte des structures de la réalité telles qu'on a pu les dégager dans l'analyse extra-cinématographique dudit réel) ». Pour l'auteur, il s'agit alors de considérer que la création artistique en général est une interprétation du réel, lequel est déjà une construction dont elle ne peut que produire un modèle. Ce modèle du réel est marqué au plan esthétique, idéologique, axiologique, référentiel, pulsionnel et intertextuel. Sur l'étude réalisée par Joseph PARE sur le film *Kéita ! L'héritage du griot*, l'auteur affirme que « Par l'usage de l'image et du son pour raconter un récit oral, il s'opère (...) un effet de décontextualisations, car dans cette tentative il faut sacrifier certaines modalités de production du récit propre à l'oralité tout en fusionnant les modalités orales retenues avec les techniques qu'impose le régime du son et de l'image. ». Pour cet auteur donc, il doit y avoir une espèce de réaménagement du récit oral afin de l'adapter aux exigences du cinéma et ceci passe par une maîtrise parfaite des règles du cinéma afin que le cinéphile comprenne ou capte le message que le réalisateur veut faire passer.

21 Depuis plus de deux décennies, la production cinématographique des pays africains s'est effondrée, disparaissant même totalement dans certaines nations, malgré les efforts de festivals régionaux et internationaux destinés à la promouvoir. H. et G. AGEL (1967) cité par (Justin OUORO - *Poétique des cinémas d'Afrique noire francophone*) pense que « ... les notions de production, de distribution et d'exploitation qui relèvent des aspects économiques du cinéma participent du fait cinématographique. » Pour lui, le producteur d'un film est une personne ou un ensemble de personnes qui assume la responsabilité de réunir les fonds nécessaires au financement d'un film et celle de mener ce film jusqu'à son exploitation commerciale. D'une manière générale, le plus gros appui financier à la réalisation d'un film vient du distributeur qui est l'agent chargé de la diffusion du film dans les circuits dont il a la propriété. Le distributeur

est en effet l'agent moteur de la distribution. Georges H. (2013) affirme dans son article intitulé Développer l'industrie du cinéma en Afrique qu'il n'y a toutefois pas de marché sans marchand. Selon ses analyses, depuis deux décennies, la production cinématographique des pays africains, déjà quantitativement très faible, s'est effondrée, disparaissant même totalement dans de nombreuses nations malgré les efforts de festivals régionaux et internationaux pour tenter de soutenir ces cinématographies. Comme raisons, il cite : le retard économique global de la plus grande partie du continent africain, la longue dépendance protectrice directe ou indirecte vis-à-vis des métropoles durant une période très allongée, la moindre importance culturelle, industrielle et économique accordée historiquement à la filière cinématographique, le choc de la diffusion des moyens audiovisuels et des nouvelles technologies de l'information. De son côté, Justin OUORO (2011) pense que « les différentes étapes de l'industrie cinématographique, que sont la production, la distribution et l'exploitation, n'ont pas été suivies de la même manière en Afrique noire qu'en Occident. Contrairement à l'Europe et aux Etats-Unis où on a commencé à produire des films puis à les exploiter avant d'organiser le circuit de distribution, en Afrique noire, il s'est agi d'abord de gérer la question de l'exploitation, de la distribution avant d'aboutir à la production. » Ce paradoxe a fait naturellement du continent un potentiel marché de commercialisation du cinéma pour les distributeurs et exploitants occidentaux. L'année 1994 est aussi celle des beaux temps de la télévision béninoise à travers des émissions culte dont « Entre nous » une émission-débat axée sur l'actualité avec une participation d'invités sur le plateau. Cette émission est meublée de sketches appelés « Tour de Vis » joués par la crème des comédiens Béninois ce qui accroche le public. Cette émission fait de Francis Zossou une star de la télévision béninoise, tant l'ORTB se donne un grand audimat. Les programmes télé souffrent de productions locales. Alors, les télévisions africaines la plupart, comme c'est le cas pour le Bénin, s'approvisionnent d'œuvres brésiliennes ou mexicaines comme la Tour de Babel, Luz Clarita, Rosa Salvaje, Femme de sable, 24 Catalina et Sebastiano, Marimar, Terra Nostra, Santa Barbara... Sur le continent, les Burkinabé et ivoiriens s'affichent en force avec des séries comme Kadi Jolie d'Idrissa Ouédraogo, A nous la vie de Dani Kouyaté, Vis-à-vis d'Abdoulaye Dao, Moussa le taximan d'Henry Duparc ou encore Ma famille de Akissi Delta. Sur les télévisions béninoises, des stars télé africaines comme Siriki et Souké, Kadi, Gohou, Nastou... s'affichent. L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin s'inscrit dans une dynamique de renversement de la tendance et produit « Aziza », la première série télévisée béninoise où l'on découvre aussi de comédiens très humoristiques comme James Salanon dans le personnage de Major Ayichoro. Lorsqu'on observe les budgets colossaux des films américains, on arrive vite à la conclusion que l'industrie cinématographique peut

contribuer à créer beaucoup d'activités économiques, voire d'emplois. De même, quand on considère le contenu des films américains et leur influence sur le rayonnement international des Etats-Unis, on ne peut que conclure à l'importance stratégique du cinéma dans la visibilité internationale d'une nation. C'est aussi à la même conclusion qu'on arrive lorsqu'on prend en compte l'exception culturelle Française. Dès lors, il convient d'accorder une place plus importante à l'industrie cinématographique dans les réflexions sur le développement de l'Afrique. Etant au cinéma et au-delà des livres, nous avons eu recours à des films, magazines télé, documentaires dans lesquels des acteurs de la chaîne audiovisuelle se sont aussi exprimés sur la question. Dans un article intitulé *Le cinéma bat de l'aile au Bénin* réalisé par Ginette ADANDE pour la chaîne "la voix de l'Amérique" et publié sur le site internet de la chaîne, Marcellin Zannou, fondateur de l'institut supérieur des métiers de l'audiovisuel (isma) pense que : « Le cinéma est un art et tout art est fait de principes qui sont enseignés dans une école ». L'agence écofin rapporte sur son site internet <https://www.agenceecofin.com/audiovisuel/1102-63887-canal-organise-et-finance-une-formation-au-jeu-d-acteur-pour-participer-a-la-professionnalisation-du-cinema-au-benin> à 21h que, du 5 au 8 Février 2019, Canal+ a organisé à Cotonou, une formation au jeu d'acteur pour participer à la professionnalisation du cinéma béninois. Comme formateur, il y avait le célèbre réalisateur et acteur béninois, Sylvestre Amoussou, primé en 2017 au Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) pour son film « L'orage africain ». Il a dispensé des cours tout au long de la semaine 25 à un public jeune. Pour Nadjibatou Ibrahim, participante à la formation, « Cette formation nous a vraiment donné les clés pour perfectionner notre jeu d'acteur. Nous avons appris à contrôler notre corps et nos émotions et à travailler sur notre articulation. Ce sont ces détails qui font toute la différence, et passer une semaine avec Sylvestre Amoussou a été vraiment bénéfique pour chacun de nous ». Il ressort alors de tout ce qui précède qu'il faut un minimum de connaissance pour bien aborder le cinéma et beaucoup sont unanimes sur le fait que jusqu'à une certaine époque, le manque de formation a fait défaut sur les productions béninoises, ce qui a entraîné un recul du cinéma béninois. Et comme pour appuyer cette thèse, le fondateur de l'isma conclue son entretien avec Ginète Adandé sur le site de la VOA en ces termes : "... Voilà pourquoi nous avons créé l'école pour offrir à la jeunesse la possibilité de se former afin de participer au développement de l'industrie cinématographique." Interviewé à Dassa Zoumè lors des 60ans d'indépendance du Bénin, dans l'émission « 60ans d'indépendance, que le temps passe ! » produit par l'ORTB et diffusé le 4r Août 2020, François Sourou Okioh, réalisateur du film *Ironu* sorti en 1985, à propos de la formation en cinéma dit que : « ... je suis allé à l'école académie des arts de Prague pour

apprendre la technique ... » et pour qualifier ces enseignants, il continue en ces termes « ... j'ai rencontré des maîtres, vraiment ce n'était pas des professeurs parce que quand on parle de maître, c'est des gens qui s'offrent à vous pour vous donner l'essentiel de ce qu'ils ont, de ce qu'ils sont pour vous permettre d'être vous-même ... ». On comprend aisément le rôle que joue la formation dans la réalisation des œuvres cinématographiques. Enregistré dans sa ville natale DASSA ZOUME, François Okioh, grand réalisateur béninois affirme dans l'émission « 60ans d'indépendance, que le temps passe ! » sur l'ORTB parlant de style d'écriture et de mise en place des scénarios explique que « Dans la création, il doit y avoir une suite... la jeunesse aujourd'hui ne prend pas le soin de bien faire une œuvre pour qu'on dise, cette œuvre qui est faite reflète quelque chose. » Gratien Zossou, comédien et acteur dans le film Ironu de François Okioh, invité toujours dans la même émission, sur la question des financements, compare le cinéma béninois au sport ou on a à la tête de la fédération béninoise de football, un homme d'affaire qui s'est donné à sa 26 passion : « Quand vous voyez ce que fait le président de la fédération béninoise de football, voilà un homme d'affaire qui a donné quelque chose pour le football personnellement, est ce qu'il y a un homme d'affaire béninois qui a donné quelque chose pour le cinéma ? Non ! ». Pour lui donc, il faut de ces genres de mécène, à part l'Etat pour aider les comédiens par exemple à parfaire leur art. « Est-ce qu'on fait un film en deux mois ? » se demande le réalisateur béninois, Modeste Houngbédji parlant de l'écriture de film. Interviewé en 2018 par Ginette Adandé pour le média 'la Voix de l'Amérique', il estime que la précipitation fait partie des raisons qui expliquent l'état du secteur. En d'autres termes, les acteurs à divers niveaux de la chaîne ne prennent pas le temps de bien mettre en pratique les techniques et codes cinématographiques avant de faire sortir les œuvres. Et il appuie sa thèse en disant « Il y a des écritures de scénarios qui durent dix ans. On fait ailleurs plusieurs versions de scénarios. Mais au Bénin, l'écriture n'est pas encore au top et on commence par chercher de l'argent pour la réalisation. Voilà pourquoi nous ne sommes pas représentés sur le plan international », estime-t-il. L'absence d'une véritable politique étatique serait, entre autres, les raisons qui expliquent l'état pas trop reluisant du cinéma. Pour le réalisateur Samuel Fagbedji, interviewé dans un article intitulé Le cinéma bat de l'aile au Bénin de Ginette Adandé publiée sur le site du média VOA, « il n'y a pas assez de financement adéquat pour nous aider dans nos projets et cela se ressent sur la qualité de nos réalisations qui sont approximatives car nous finançons nos propres productions. ». L'univers cinématographique et audiovisuel béninois offre au public une nouvelle génération de cinéastes. Parmi eux, il y a des gens venus du théâtre, de la télévision, des gens formés de l'extérieur. Parmi ces derniers, il y a des boursiers ayant étudié les arts à Moscou ou en France. En l'an 2000, une nouvelle série bénino-burkinabé, une

coproduction des sociétés Proximités et Clap-Afrik, voit le jour : Taxi Brousse avec 46 épisodes de 20 minutes, la série Taxi Brousse dénonce des tares des sociétés africaines et expose une dynamique du cinéma africain. Des grands noms de théâtre national y ont joué comme principaux personnages : Ignace Yéchenou dans Baba Woulou, Brice Tchibozo dans Koffi, Koffi Gahou dans Médar, Joseph Kpobli le 27 maître décorateur dans Djibril et Guy Ernest Kaho dans le rôle du présentateur. Quelques épisodes de Taxi Brousse ont été réalisés par Claude Balogoun et Ignace Yéchenou. La série Taxi Brousse a eu de très beaux jours au Bénin comme à l'international. Elle a été diffusée dans plusieurs festivals au monde a reçu plusieurs prix dont celui des Droits Humains à Montréal en 2001. Elle a été diffusée sur CFI, sur TV5 et sur la 3 Film béninois réalisé par Egbakotan Assogba.²⁵ plupart des chaînes de télévision d'expression française en Afrique francophone. Taxi Brousse a reçu une note positive de la critique cinématographique française dans la presse de la revue « Les Cahiers du Cinéma ». (ecranbenin, 2019) CLAP IVOIRE est un festival concours de courts métrages-vidéo des jeunes techniciens et réalisateurs des 08 pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 2004. Fort donc du succès des précédentes éditions, le festival a été ouvert en 2012 à l'espace CEDEAO pour renforcer ainsi sa dimension Panafricaine. Depuis les années 2009, plusieurs jeunes réalisateurs sortis d'écoles avec leurs films sont montés sur le podium avec à la clé plusieurs prix de prestige dont le grand prix Kodjo Ebouclé. Sept (7) prix sur les douze mis en compétition, dont le prestigieux prix KODJO EBOUCLE remporté par le film intitulé "A qui le tour "réalisé par l'étudiant Samson ADJAHO en 2009. Ce même film a remporté les prix de meilleure interprétation féminine, meilleur son et 3ème prix fiction. (6) prix sur les quatorze mis en compétition en 2010 avec Ingrid AGBO, Laurence AGOSSOU et Zulkifli LAWANI. Ces distinctions ont continué en 2011 et en 2020. D'autres festivals ont connu la participation de films béninois. On peut citer entre autres, le festival de films de Poitiers en France, le festival Cinéma pour tous au Maroc et le Festival Panafricain de Cinéma de Ouagadougou (FESPACO). Etant donné que notre étude aborde le langage cinématographique béninois, nous avons analysé la qualité de certains films. Nous avons donc visionné des films béninois produits par ou en collaboration avec le Fonds d'Aide à la Production Audiovisuelle (FAPA), et d'autre part, des œuvres produites par des réalisateurs ou sociétés de productions passant par le circuit de la Direction des Relations Publiques ou directement déposées pour des demandes de promotion. Nous pouvons citer entre autres : ELEGBARA, la butte sacrée, une fiction de 26mn réalisé par Gildas DOSSOU en 2019. Le vodoun Lègba raconte l'aventure de deux jeunes frères. Marius DOSSOU est un jeune étudiant et 28 amoureux du slam. Dans le cadre d'un concours national de slam sur les religions

endogènes, il décide d'écrire son texte sur la divinité Lègba. Pour ce faire, il se rend à Lokossa, sa terre natale où il découvre, grâce aux entretiens avec les dignitaires, ainsi qu'avec des non-initiés qui, dans des circonstances données, ont bénéficié des faveurs de la divinité Lègba, les merveilleuses facettes de cette divinité. Gildas DOSSOU, son jeune frère, est un jeune réalisateur en fin de formation. Il profite de l'aventure de Marius pour tourner son documentaire de soutenance qui porte également sur la divinité Lègba. BATOURE-tém réalisé par Kocou YEMADJE est un court métrage de 26mn sorti en Septembre 2018. CHABI compte profiter de leur tournée Européenne en préparation pour se trouver une blanche et s'établir en occident. Mais un séjour à Avignon a donné une autre vision de la pratique théâtrale à SETONDJI qui décide que ses productions seront désormais tournées seulement vers les destinations Africaines. Déçu, CHABI tourne le dos à son metteur en scène et accepte de remplacer un comédien défaillant dans une production d'AMADOU qui s'apprête à s'envoler pour la France avec sa troupe dans les prochaines semaines. Après avoir tenté en vain de convaincre son petit frère d'abandonner ce projet suicidaire, Dada décide de lui barrer la voie par tous les moyens. NOCES PRECOCES, réalisé par Brice Hodonou est un court métrage de 15mn ou Marie, 14 ans, est mariée au sexagénaire Amoussou. Fragile, elle souffre des abus sexuels d'Amoussou. Jalouse, Pascaline, quadragénaire et première femme d'Amoussou, ne manque pas d'injurier Marie. Un jour, pour des railleries et injures, Marie se fond en larmes et s'en fuit. Mais son père la bastonne et la ramène chez Amoussou. Marie finit par tomber malade. La Mère de Marie révèle les faits à une organisation qui alerte la police. Amoussou est arrêté et Marie retrouve sa liberté. ADO SANTE, une série de court de métrage de dix épisodes réalisés par Kombert Coffi Quenum. D'une durée de 13mn chacun, ce film évoque, la vie de Krisna DEKPA Change entre le lycée et l'université. Elle tente de construire les repères de son épanouissement citoyen et sa sexualité en compagnie de ses amis bacheliers et ceux de son quartier. Même si ses parents, Jérôme et Amen, s'impatientent de la venue d'un second enfant, le garçon qu'ils espèrent avant la ménopause, ils donnent toutes leurs attentions à Krisna. Camaraderie et famille, tradition et modernité, quelle femme Krisna choisit de devenir ? LE TAUREAU, un long métrage de 01h 30mn réalisé par Pierre ZINKO et dont la sortie sur le marché est faite en 2019. Dans la peau d'un propriétaire pervers et sans vergogne, Éléphant Mouillé, l'acteur principal du film "Le Taureau" sort le grand jeu. Polygame, Éléphant Mouillé n'a d'yeux que pour le sexe. Que ça soit pour les jeunes filles du quartier ou pour les femmes de ses locataires, "Le taureau" ne s'est fixé aucune limite à ne pas franchir. Propriétaire chez lui, il veut être propriétaire de tous les dossiers au détriment de la responsabilité qu'il soit assumé dans ses foyers. Si d'un côté, il a ses beaux-parents au dos, de l'autre côté, c'est son fils qu'il s'est mis au dos. Pendant qu'il jouait son

malin à tous les coups, se sauvera-t-il des plans des deux camps ? Réponse dans le film OKUTA, réalisé par Esse Ayénan Aymar sorti en 2015 est un film de 60mn. La beauté naturelle de notre environnement offre des préceptes magiques qui amènent la race humaine à y puiser son inspiration, source de vie et d'espoir pour son propre épanouissement. Dassa, ville béninoise au coeur des quarante et une colline laisse comme souvenir, à qui la visite, une image majestueuse du « OKUTA » ou la pierre. La sensibilité de l'artiste utilisant la pierre comme matière première nous propose un nouveau regard, magnifiant l'œuvre de la nature. Très attaché culturellement aux collines de la région, le peuple Idaasha à travers mythes et légendes, maintien un lien fort sacré avec la pierre. VODOUN ABIKOU, film documentaire de 43mn réalisé par Oscar Dossou en mai 2017. Au Bénin il existe plusieurs sortes de vodoun parmi lesquels on peut citer Abikou, l'un des plus magnifiques bijoux du patrimoine culturel de l'Afrique en général et du Bénin en particulier. Il est un fétiche très complexe mais très peu connu. Abikou est le Dieu bienfaiteur pour les enfants anormaux, il défend automatiquement tous les enfants nés après plusieurs fausse-couches ou 30 décès de leurs aînés. Il les attache à la vie en maintenant les frères et sœurs aînés défunts dans leur monde, de l'autre côté du miroir. Son lieu de prédilection est la forêt. Caché à travers la végétation inonde, Comment se déroule sa cérémonie de commémoration, que représente-t-il en réalité pour l'humanité, quelle est son origine ; quels sont ses principes et comment interagit-il avec le monde réel ? Ce film nous éclaire sur ces interrogations. « AVITIKPAMBA » une fiction qui met en image l'histoire des États-Unis d'Afrique qui luttent contre une organisation terroriste. Dans le feu de l'action, l'organisation parvient à prendre en otage les enfants de hautes personnalités. Ces dernières décident alors de riposter en créant la cellule Avitikipamba. Sprints Gboko, signe plusieurs longs métrages, dont « Kondo » premier film d'action béninois sorti en 2016, « AVITIKPAMBA 1 » et « AVITIKPAMBA 2 » sorti respectivement en 2018 et 2019. Ces œuvres vues leurs caractères originaux ont intéressé le programme de l'ORTB qui n'a pas hésité de les diffuser. Ainsi, nos observations, nous avons permis de noter des dysfonctionnements sur la qualité des certains films made in Benin tant dans leurs formes que dans leurs contenus. Au niveau de la prise de vue, l'amalgame enregistré dans les formats avec des images en 4/3 qui sont parfois recadrées et superposées de bandes noires pour tenter de restituer vainement le format 16/9, une mauvaise exposition au niveau de certains plans et, une mauvaise composition de l'image. En ce concerne la prise de son, un niveau faible ou trop élevé du son accompagné d'un mauvais traitement des différentes pistes audio s'observe, une mauvaise utilisation de la musique sur les productions et un mauvais choix et utilisation d'effet sonores. Pour plusieurs films fictions visualisés, les faiblesses enregistrées en termes d'écriture de scénario sont les

suivants : non-respect des effets, non-respect des intitulés de scène, non-respect des règles de structure du scénario au cinéma. Mauvaise narration de l'histoire. Mauvais casting des comédiens et la mauvaise interprétation des rôles des personnages. Par ailleurs des problèmes de diction, de mauvais jeux d'acteurs, un casting sans aucun respect des caractéristiques des vrais personnages des scénarios. Des dysfonctionnements qui ne permettent pas aux œuvres cinématographiques béninoises d'être attractives et de capter les programmes des télévisions locales.

IV- Choix de la méthodologie de recherche

4-1- Collecte et traitement des données

Deux techniques de recherches nous ont permis de collecter les données Il s'agit de la recherche documentaire et des entretiens. Des écrits des acteurs et certaines publications nous ont permis de nous faire une idée claire de la dimension de cette problématique. Concernant les entretiens, nous avons utilisé le questionnaire enquête.

4-2-Recherche documentaire

Nous allons faire une recherche documentaire pour mener à bien notre étude. Elle permet de collecter des informations d'ordres générales et spécifiques relatives à l'étude. Elle nous permettra également de tenir compte des écrits et travaux de recherches existants pour mieux orienter le sujet. Nous allons donc visiter plusieurs centres de documentations.

Tableau 2 : Centres de documentations

Centre de documentation	Nature des documents	Types d'information
Bibliothèque de l'ORTB	Mémoire, documents	Méthodologie de rédaction du mémoire et des renseignements sur la télévision nationale
Bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi	Livres et mémoires	Informations relatives à la méthodologie de rédaction du mémoire et informations sur le cinéma et la télévision
Internet	Documents, articles de journal, dictionnaire, encyclopédie, revue et mémoires	Informations portant sur la définition approfondie de certains mots et concepts, mémoires relatifs au cinéma,

Source: Enquête sur terrain

Enquête de terrain

Ici nous allons présenter les outils de collecte des données, les outils de traitements des données, le cadre de collecte des données, la Cible et l'échantillon et les difficultés rencontrées lors de nos enquêtes.

4-3- Outils de collecte des données

Dans la collecte des informations, nous avons utilisé un Smartphone, un bloc note, un ordinateur et un stylo. Ces derniers seront utilisés pour des fins suivantes :

- Smartphone : il nous a permettra d'enregistrer les différents entretiens que nous avons avec les personnes rencontrées.
 - Bloc note : il va nous permettre de conserver par écrits, certaines données énumérées lors de nos recherches
 - Ordinateur : il nous permettra de conserver les documents virtuels et autres informations lors de nos recherches.
 - Stylo : il nous permettra d'écrire dans le bloc note.
- Centre de documentation Nature des documents Types d'information Bibliothèque de l'ORTB Mémoire, documents Méthodologie

de rédaction du mémoire et des renseignements sur la télévision nationale Bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi Livres et mémoires Informations relatives à la méthodologie de rédaction du mémoire et informations sur le cinéma et la télévision Internet Documents, articles de journal, dictionnaire, encyclopédie, revue et mémoires Informations portant sur la définition approfondie de certains mots et concepts, mémoires relatifs à la qualité des aux œuvres cinématographiques béninoises . Ces outils vont faciliter la mise en œuvre des techniques de collecte qui prennent en compte :

- Un questionnaire que nous allons adresser aux cinéastes ;

4-4- Outils de traitements des données

Pour le traitement des données, nous avons utilisé un ordinateur qui nous permettra de relever les résultats issus de nos recherches et de traiter les informations pour aboutir à des illustrations plus explicites des résultats de recherches. Nous allons utiliser les logiciels de traitement de données comme Microsoft Word et Excel et l'application Google Forms pour élaborer le questionnaire.

4-5 Cadre de la collecte des données

Nous avons mené notre enquête à Cotonou, département du littoral, premier département suivant le nombre d'activité cinématographique par département qui reçoit également le programme de l'ORTB la télévision nationale. Nous avons donc questionné un échantillon de la population.

- Cible et échantillon

Selon les résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitation, le département du littoral est peuplé de 679012 habitants dont 325872 de sexe masculin et 353140 de sexe féminin répartis dans 166433 ménages (INSAE, 2013). A ce jour nous disposons de 06 chaînes de télévision régulièrement enregistrés par les organes compétents au Bénin. Le nombre de ménages qui suivent le média du service public ORTB est estimé à $p=27738$ si l'on suppose que la probabilité qu'un ménage suive une chaîne de télévision est équitable. Alors la taille de l'échantillon est estimée à 207 ménages. Avec $n = t^2 \times \frac{p(1-p)}{m^2}$ la taille de l'échantillon, $m=5\%$ la marge d'erreur et t_2 le niveau de confiance suivant la loi normale. Ensuite, nous nous sommes adressés à quelques professionnels du 7^{ème} art béninois : le critère de choix de ces cinéastes est d'avoir travaillé sur au moins un film. Ainsi donc, 30 professionnels du cinéma béninois sont choisis pour participer à l'enquête.

1-1-3-3-5 Les difficultés rencontrées

Les difficultés fondamentales que nous avons rencontrés au cours de notre collecte est la non disponibilité d'une base fiable permettant de déterminer les fiches de poste des professionnels du cinéma. Aussi nous n'avons pas pu utiliser une formule statistique pour l'étude à cause de l'inexistence de valeurs précises portant sur l'effectif des cinéphiles d'une part et des professionnels du cinéma d'autre part. La section suivante nous permettra de vérifier nos hypothèses, d'analyser les données recueillies au cours de notre enquête puis d'établir le diagnostic.

SECTION 2 : Vérification des hypothèses, analyse des données et établissement du diagnostic.

Dans cette section, nous ferons la présentation et l'analyse des données recueillies sur le terrain au cours de notre enquête ensuite, nous poserons le diagnostic.

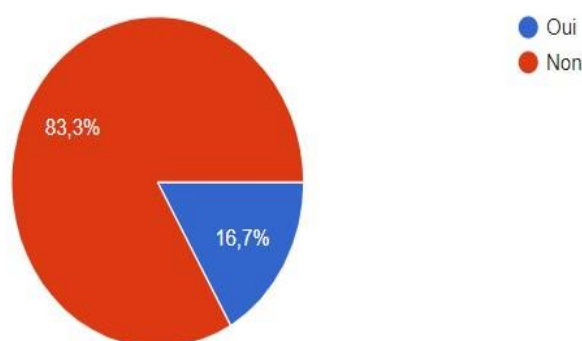
2-1 Vérification des hypothèses et analyse des données

La vérification des hypothèses nous permettra de ressortir la possibilité de validation de chacune d'elles sur la base de pourcentage obtenu des différentes réponses à nos questions et des réponses obtenues de nos enquêtes.

2-1-1 Présentation et interprétation des réponses issues des questionnaires adressés aux personnes ciblées

Nous nous sommes intéressés notamment à certains inconditionnels de films. C'est à dire ceux à qui sont destinés les films produits afin d'analyser leurs points de vue sur la qualité des films made in bénin. Les résultats de ces enquêtes sont traduits à travers les figures suivantes.

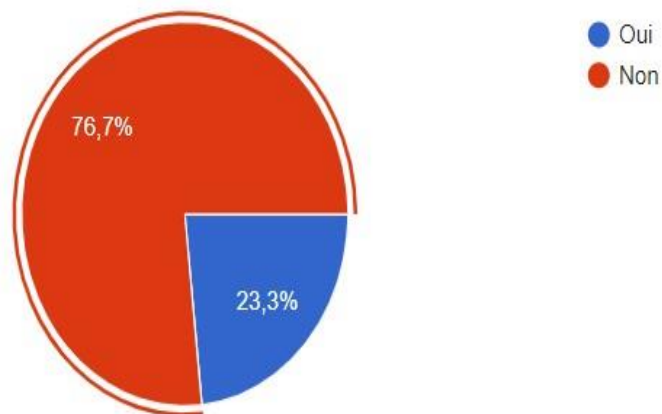
Figure 2: Graphique représentant l'intérêt des télévisions locales aux films béninois



Source : Enquête terrain 2023

Les résultats du graphique 2 nous montrent qu'à la question de savoir si les films béninois intéressent – ils. 83,3% des personnes qui ont répondu à ce formulaire disent que le cinéma béninois ne les intéresse pas et 16,7% disent que le cinéma béninois les intéresse

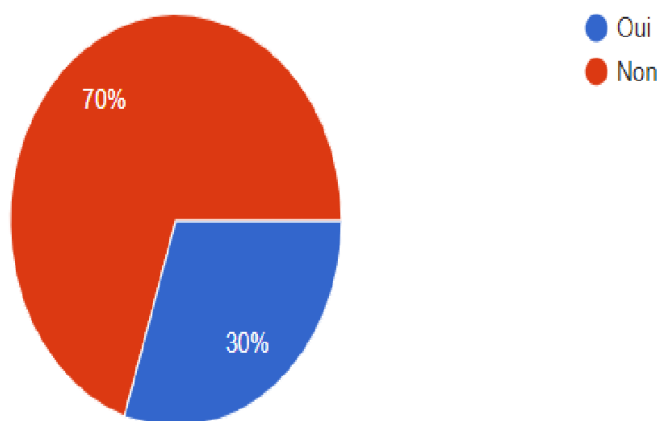
Figure 3 : contenu accrochant



Source : Enquête terrain 2023

D'après cette figure, 76,7% des personnes interrogées trouvent que le contenu des films béninois n'accroche pas et 23,3% pensent le contraire.

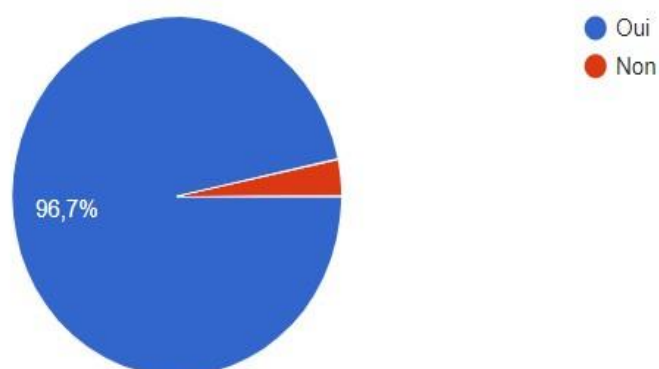
Figure 4 : Qualité des images



Source : Enquête terrain 2023

A cette question, 70% des personnes interrogées ont répondu non et seulement 30% ont répondu oui. Nous pouvons comprendre que selon le public béninois, les images des films béninois ne sont pas de bonnes qualités.

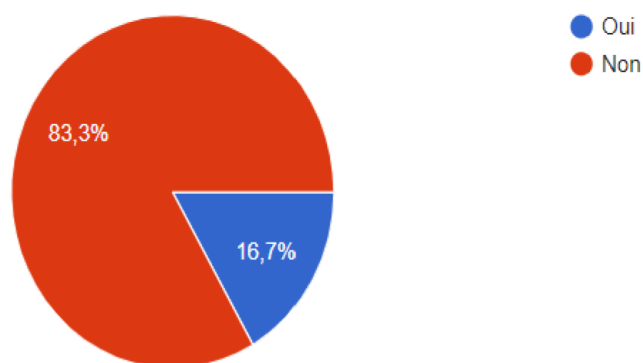
Figure 5 : application des règles de production de films



Source : Enquête terrain 2023

96,7% estiment que les cinéastes béninois s'écartent des règles de production en réalisant leurs œuvres. Seulement 3,3% ne pensent que le contraire.

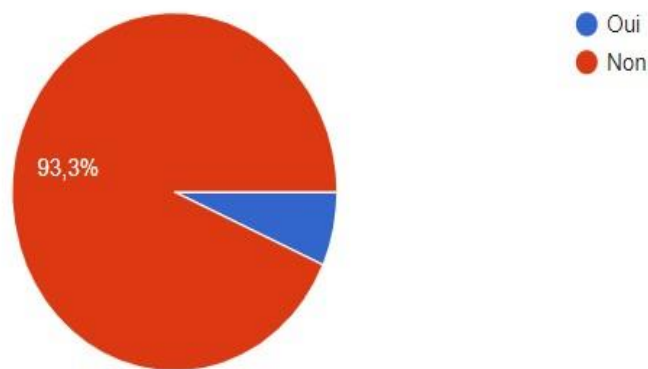
Figure 6 : manque de financement pour produire des films de qualité



Source : Enquête terrain 2023

83,3% ont répondu oui et 16,7% pensent le contraire. Nous pouvons déduire que le financement fait défaut aux productions cinématographiques béninoises ce qui explique leur absence sur les écrans de télévisions locales

Figure 7 : Formation des acteurs de la chaîne de production



Source : Enquête terrain 2023

93,3% des personnes interrogées nous ont dit que les acteurs de la chaîne de production ne sont pas pour la plupart formés et seulement 6,7% pensent que ces acteurs sont formés. Cet état de chose pourrait justifier l'impertinence de la production cinématographiques films béninoises.

Validation des hypothèses

Hypothèse 1

Les œuvres cinématographiques béninoises n'intéressent pas les télévisions locales parce qu'elles manquent de qualité

Selon les résultats de la figure 4, qui parle de la qualité des images 70% des personnes interrogées ont répondu non et seulement 30% ont répondu oui. Ensuite au niveau des figure 3 plus de 76 % des béninois estiment que les films béninois n'accrochent pas. Et si nous nous référons à la figure 8, 76% Pensent que les cinéastes béninois s'écartent des règles de la production dans la réalisation de leurs œuvres Par conséquent, l'hypothèse 1 est donc validée.

Hypothèse 2

La Mauvaise gestion des applications des règles de la production des œuvres

Cinématographiques ne permettent pas d'avoir des films de qualité pouvant intéresser les télévisions locales

Selon les résultats de la figure 7 et 9 traitant respectivement du respect des règles de production et le besoin de recyclage et de la formation on retient que la grande majorité des

acteurs n'étant pas formée ou recyclée pour le métier, les règles élémentaires de la production d'un film ne sont pas respectées ce qui, agit sur le rendu final de l'œuvre. L'hypothèse 2 est alors validée.

Hypothèse 3

Le peu ou l'inexistence de financement des œuvres cinématographiques béninoises empêche sa présence sur des écrans de télévisions locales

Prenant en compte les résultats de la figure 83, 33 % des personnes ciblées disent que le cinéma béninois a besoin de financement pour se révéler, vu les différents constats fait lors du stage et eu égard aux observations faites sur certains films béninois, Il convient donc de valider l'hypothèse 3.

2-2 Etablissement du diagnostique

RECOMMANDATIONS

2-2-1 A l'endroit des acteurs de la chaîne de production, c'est de s'initier aux pratiques usuels du domaine en se formant à la maîtrise des règles du cinéma. Des structures existent aujourd'hui tant sur le plan des formations diplôm que de courte durée pouvant leur donner des rudiments pour pouvoir améliorer ce qui est fait aujourd'hui. Il faudra sortir de leur zone de confort, se remettre en cause pour le bien du cinéma béninois.

2-2-2 A l'endroit des médias locaux, c'est d'accompagner les cinéastes qui sortent des films de qualité en achetant les droits de diffusion de ces œuvres afin de les encourager à poursuivre mais aussi d'encourager les autres à faire pareil. L'expérience a été faite au niveau de la télévision nationale béninoise de 2019 à 2020 où les droits de diffusion de certains films béninois ont été achetés. Ce qui a favorisé un engouement auprès de ces acteurs qui, ont produit d'autres films de qualité qui ont franchi les frontières du Bénin.

2-2-3 Pour l'État, il s'agit d'engager une double mutation de sa politique ou plus exactement de son attitude à l'égard de l'industrie cinématographique et audiovisuelle, précisément, de substituer à des interventions ponctuelles, une politique globale, qui soit d'abord de régulation et de soutien ; d'inverser l'environnement économique et fiscal du secteur vers une attitude délibérément positive. D'autres pays africains l'ont compris et à travers des financements volontaristes et des objectifs bien spécifiques ont sorti leur cinéma de la léthargie. Les cas du Maroc, de l'Egypte et de l'Afrique du Sud sont cités.

De manière opérationnelle, les recommandations prioritaires suivantes peuvent être formulées :

- Dégager une capacité nationale de financement pour la production et les besoins d'investissement de l'ensemble des entreprises de la filière. Elle s'entend en termes de déploiement de plusieurs mécanismes complémentaires :

- • des financements marchands : en organisant, d'une part, le retour d'une partie des flux financiers générés par le secteur de la diffusion et de la commercialisation vers celui de la production, et d'autre part, en engageant le système bancaire dans le financement des besoins d'investissement des entreprises par l'entremise de Fonds de garantie ;
 - • des financements du mécénat, du sponsoring et de l'épargne privée par la mise en place d'un cadre fiscal adapté et incitatif ; o • des financements publics circonscrits et aux règles clairement définies. Les champs d'application des financements publics, accordés à fonds perdu ou sous forme d'avances remboursables, doivent prendre en compte l'ensemble de la filière qui va de la formation des opérateurs individuels à la production et à la diffusion d'un film dans les salles de cinéma, sur un écran de télévision et la commercialisation vidéo.
- Réglementer et réguler les marchés.

Tout marché doit être réglementé et encadré, a fortiori, lorsqu'il concerne la création artistique et qu'il est porteur de valeurs culturelles. Il convient notamment de définir :

- les conditions d'exercice des différentes professions et l'organisation des rapports économiques entre les différents secteurs de la filière. A titre d'exemple, il est impératif, dans la situation actuelle, de définir et d'assurer la mise en œuvre contractuelle de règles de commande, de coproduction, de promotion et de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles aux télédiffuseurs. Il en est de même pour les câblos-distributeurs de programmes internationaux.
- un régime fiscal et douanier adapté aux entreprises de la filière ;
- le contrôle de la régularité du fonctionnement du marché par un organisme administratif.
- des règles de préférence et/ou de coopération afin de favoriser les coproductions, la circulation, l'exploitation et la diffusion des œuvres. La modestie des marchés nationaux doit conduire à des rapprochements ou au moins des partenariats à l'échelle régionale et

entre régions pays d'Afrique. Ces rapprochements sont décisifs pour la reconstitution des marchés. C'est une nécessité d'ordre économique autant que culturel.

- Réorganiser le Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée en initiant des réformes administratifs, dans le fonctionnement du centre et de ses missions.
- Etablir un cadre juridique par le vote du code de la cinématographie.
- Assurer une synergie de l'appui international aux politiques nationales et régionales mises en œuvre ;
- Favoriser l'accès au marché international des œuvres produites en Afrique
- Également, des dispositifs de soutien aux distributeurs et aux salles cinématographiques engagées dans la diffusion d'œuvres africains seraient un bon catalyseur à l'image du dispositif de soutien aux cinématographies peu diffusées mis en œuvre efficacement en France

Enfin, le besoin de consommation d'images des populations du Bénin est à ce point si important qu'il s'exprime par le développement sauvage, dans la quasi-totalité des États, de lieux de vidéo-projection publique et payante dans les quartiers populaires. Dans des États où l'on dénombre à peine une salle de cinéma, il est aisé de compter au moins 2 000 à 3 000 lieux où des films sont projetés chaque jour, dans ces conditions certes pas très professionnelles et au mépris du droit d'auteur. Toutes ces initiatives, aussi bien en termes de production que de diffusion, même si elles s'opèrent dans un cadre informel (également par la piraterie des œuvres pour la diffusion), témoignent d'un potentiel latent qui ne demande qu'à s'exprimer.

CONCLUSION

Le cinéma est une école du soir pour nous. Disait un célèbre écrivain. Il faut que le cinéma soit un élément qui permette à tous les spectateurs, à tous les africains de s'identifier ... ». Poursuit-il Malgré les efforts, le cinéma africain n'émerge pas mais aussi ne se rentabilise pas, non seulement en Afrique mais aussi hors du continent. Et pourtant, les possibilités de sa production selon les règles de l'art existent. Les cinéastes africains vivent alors dans le doute.

Le fait de n'avoir pas donné des signes positifs aux cinéastes béninois, les hommes politiques ont plongé le cinéma dans un dilemme. Le cinéma, comme disait l'autre, est une industrie. On devrait suivre la même démarche utilisée pour la réalisation des autres industries à travers un processus englobant la conception, la fabrication, la commercialisation et la consommation. C'est un produit offert par les uns pour répondre à la demande des autres. L'insuffisance en formation, en salles de cinéma au Bénin comme dans beaucoup d'autres pays en Afrique francophone même si, depuis quelques temps, une prise de conscience de la part des différents acteurs est perceptible, la flamme de l'espoir doit être maintenu afin que le cinéma béninois retrouve ses lettres de noblesse pour le plus grand bonheur des cinéphiles béninois, africains et du monde entier.

La production et la diffusion d'images constituent l'un des secteurs les plus dynamiques de la croissance africaine. L'augmentation constante de la consommation des populations, particulièrement des jeunes, de l'ouverture sur la TNT et la libéralisation des médias entraînent la création de multitude de plateforme VOD, d'une multitude de supports de diffusion numérique reliés aux nouveaux modèles économiques amarrés à internet et la téléphonie mobile. Dans ce cheminement, la place de la télévision, du cinéma, de la vidéo et de l'ensemble des NTIC est déterminante, l'image étant un bien idéologique, culturel et économique. Ainsi, le respect du langage cinématographique aiderait à gagner plus.

L'industrie cinématographique béninoise a eu son temps de gloire, visiblement aujourd'hui, c'est une industrie qui avance avec des béquilles pour pouvoir tenir debout, la production foisonnante est un peu au ralenti, les salles de cinéma étant fermés, la télévision a pris le relai à un certain moment de la production audiovisuelle, du grand écran au petit écran.

Au-delà des salles, le développement de l'industrie cinématographique béninois n'est pas que lié à un défaut de langage cinématographique mais, plutôt, à une criarde méconnaissance des processus de production cinématographique qui se résument en trois points essentiels : Une bonne maîtrise des techniques d'écriture cinématographique, que ce soit pour le grand écran

que pour la télévision ; Une bonne maîtrise des techniques et technologies de réalisation ou de production des films, (le langage cinématographique et les moyens technologiques de prise de vue, de son, d'infographie ou d'animation vidéo, de montage, etc.) ; une bonne maîtrise des techniques et technologies de diffusion, de distribution...bref, de vente des productions cinématographique.

Il faut accélérer la promotion du cinéma par la télévision. Beaucoup de chaînes sur les différents supports de diffusion constituent des exemples.

ANNEXE

DOSSIER DE PRODUCTION

A-FICHE TECHNIQUE

THEME : l'Immigration

SOUS-THEME :

TITRE : les invincibles de la migration : Le rêve brisé des jeunes de Djougou

GENRE : Documentaire

CIBLE : Jeunesse

REALISATION : KOUDOUSSE ABDOULAYE

DUREE : 13 mn

FORMAT H.264

DUREE DE TOURNAGE : 1 SEMAINE

DEBUT DE TOURNAGE : Mars

DUREE DE POSTPRODUCTION : 1 semaine

DEBUT DE POSTPRODUCTION : 15 mars

SON : Ambiance, musique générique

SOUS TITRAGE : aucun

SORTIE MASTER : 20 Avril 2023

A- SYNOPSIS

L'illusion pousse certains à rechercher l'eldorado dans Les pays du golf notamment en Libye ou plus loin en Europe. Aventure sans issue pour la plupart qui rentrent au bercail les mains vides et surtout traumatisés. ET tel une drogue le phénomène a détourné la jeunesse de Djougou, prises au piège par l'aventure. Sur Les traces des rapatriés de 2014 de la Libye, fils de Djougou, Un documentaire intitulée **les invincibles de l'immigration : le rêve brisé des jeunes de Djougou.**

B- NOTE D'INTENTION

Pour marquer la fin de notre formation en cinéma audiovisuel il nous est demandé de produire un film sur un thème de notre choix. Nous nous sommes intéressés au phénomène de l'immigration clandestine. C'est un fléau qui plomb le développement de la commune de Djougou et prive le Bénin de ses ressources. Le documentaire « les invincibles de la migration le rêve brisé des jeunes de Djougou vise à sensibiliser le jeune de la commune de Djougou et au-delà celle du Bénin.

C- TRAITEMENT SCENARISTIQUE EN DOCUMENTAIRE

1 1. EXT.JOUR

Au quartier taifa à Djougou, Touré l'un des rescapés échange avec son épouse, dans son atelier de couture. Comme à son habitude, le jeune forgeron prend le pouls de sa petite famille avant de vaquer à ses occupations. Touré n'a pas encore repris son métier depuis son retour forcé de la Libye. Il se contente des petits jobs. Contrairement à Touré, moussa s'est mis à la tâche au quartier madina avec ses bêtes qu'il élève. Moussa ne s'est pas totalement remis de sa mésaventure en Libye, mais il s'épanouit dans son nouveau business qui lui permet de tirer profit. Tout comme moussa, Ahmed est rentré dans son Djougou natal avec des séquelles liées à son séjour clandestin en Libye. Mais très vite Ahmed se met au travail et reprend son métier de soudeur de plastic. L'histoire édifiante de ses jeunes clandestins est racontée dans ce film de 13 minutes

Fin

D- DECOUPAGE TECHNIQUE

Tableau

SEQ	PLAN	VALEUR DE PLAN	MOUVEMENT DE CAMERA	DECORE/ DESCRIPTION/ ACTION	SON /MUSIQUE
1	1	Plan d'ensemble	Plan fixe	A L'intérieur de l'atelier	Ambiance
	2	Plan large	Plan fixe	Ville de Djougou	Ambiance
	3	Plan moyen	Plan fixe	Epouse de Touré	Ambiance
	4	Gros plan	Plan fixe	La fille de Touré	Ambiance
	5	Plan moyen	Plan fixe	Toure, sa fille et son épouse dans l'atelier	Ambiance
	6	Plan rapproché poitrine	Plan fixe	touré dans l'atelier / interview	Extrait
	7	Gros plan	Zoom arrière	Les séquelles au pied de touré	Ambiance / Narration
2	8	Plan large	Plan fixe	Atelier de ahmed et les instrument de travail	Ambiance
	9	Gros plan	Plan fixe	Ahmed avec les séquelles assis entrain de souder	Ambiance
	10	Gros plan	Plan fixe	Interieur atelier de ahmed	Ambiance

	11	Plan Moyen	Plan fixe	Ahmed entouré de ses clients	Ambiance
	12	Gros plan	Plan fixe	Les sequelles au bras et au pied de ahmed	Ambiance / Narration
	13	Plan Moyen	Plan fixe	Ahmed eu milieu de ses clients	Ambiance / Narration
	14	Gros plan	Plan fixe	Visage de hamed	Ambiance / Narration
	15	Plan Moyen	Plan fixe	Moussa entrain de couper l'herbe pour son cheval	Ambiance / Narration
	16	Plan large	Plan fixe	Moussa entouré de ses bêtes	Ambiance / Narration
	17	Plan rapproché poitrine	Plan fixe	Moussa debout	Extrait
	18	Plan large	Plan fixe	Moussa a cote de son cheval	Extrait
	19	Plan moyen	Plan fixe	Moussa prépare la nourriture pour son cheval	Extrait
	20	Gros plan	Plan fixe	Moussa debout	Extrait
	21	Plan large	Plan fixe	Moussa decoupe les herbes	Extrait
	22	Plan moyen	Plan fixe	Le cheval de moussa	Ambiance
	23	Gros plan	Plan fixe	Visage de moussa	Ambiance

3	24	Plan moyen	Plan fixe	Moussa dépose des herbes pour son cheval	Ambiance
	25	Plan large	Panneau latéral de la gauche vers la droite	Le stade de djougou	Ambiance
	26	Plan taille	Plan fixe	Un jeune homme assis tete otienté vers le heut	Ambiance
	27	Plan large	Plan fixe	Ville de djougou	Ambiance

Fin

E- PLAN DE TRAVAIL

Titre du film : les invincibles de la migration : Le rêve brisé des jeunes de Djougou

Réalisation : Koudousse Abdoulaye

Directeur photo : Bruno HOTEKPO

PLAN DE TRAVAIL		
INMAAC PRESENTE <i>LES INVINCIBLES DE LA MIGRATION : le rêve brisé des jeunes de Djougou</i> UN FILM DE <i>Gisèle ABISSI</i>	MOIS	Décembre
	SEMAINE	1
	DATES	9
	JOURS DE TOURNAGE	7
	HORAIRE	9H - 17H30
	PAUSE	12H-13H

IMAGE et SON <i>BRUNO HOTEKPO et patrick GBENOU</i> MONTAGE ET POSTPRODUCTION <i>Gisèle ABISSI</i>	LIEUX DE TOURNAGE	DJOUGOU
	EFFETS	AUCUN
	DECORS	EXT / JOUR

F- LISTE DE L'EQUIPE TECHNIQUE ET LEURS COORDONNONES

N°	NOM	PRENOMS	POSTES	CONTACTS
1	ABDOULAYE	Abdou koudousse	Réalisatrice	97471458
2	BRUNO	HOTEKPO	Directeur photo / son	97226100
	PATRICK	GBENOU	Cadreur	9636030

G- LISTE DU MATERIEL

IMAGE	
ENUMERATION	NOMBRE
CAMERA XDCAM 250 + CARTES 2SD 64Go	1
2	
BATTERIE	2
CHARGEUR	1
DISQUE DUR	1
TREPIED CAMERA	1
RALLONGE	1
MULTIPRISE	1
OBJECTIFS LUMIX GH5	2

SON	
ENUMERATION	NOMBRE
VALISE SON (kit cravate + piles), micro mixette, chargeur Batterie mixette, batteries	
PERCHE	1
Cable XLR	3

MONTAGE ET POST- PRODUCTION

ENUMERATION	NOMBRE
BANC DE MONTAGE et de MIXAGE	1
DISQUE DUR 500 Go	1
CABLE HDMI	1

H- FEUILLE DE SERVICE

INMAAC PRODUCTION

Jour de tournage

Horaire : 9H à 17H30

“Les invincibles de la migration : Le rêve brisé des jeunes de Djougou ”

Note à l'équipe

Départ de Cotonou à 5h la veille du tournage

Lieu de rendez-vous : UAC

Lieu de tournage : Djougou

Décors : Naturels

Image	Son	Décors	09H - 17H30	Réalisation
Patrick GBENOU	BRUNO HOTEKPO	NATUREL	PC + ITWS	Koudousse ABDOULAYE

I - DEVIS DETAILLE

1- Personnel	Montant en FCA
Réalisateur	50.000 FCFA (2 repas)
Cadreur	20.000 FCA (2 repas)
Conducteur	15.000 FCA (2 repas)
Monteur	10.000 FCA FORFAIT

2- Location de matériels de tournage	100.000 FCFA	
3- Transport, défraiement	100.000 FCFA	
4- Location de banc de montage + mixage	130.000 FCFA	
TOTAL PARTIEL	405.000 FCFA	
5- Frais généraux	70.000 FCFA	
6- Imprévus	100.000 FCA	
TOTAL HT	595.000 FCFA	

Questionnaire d'enquête adressé aux cinéphiles.

Bonjour Madame, Monsieur !

Je suis ABDOULAYE ABDOU KOUDOUSSE, étudiant à l'institut national des métiers d'arts d'archéologie et de la culture (INMAAC). Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, menons une enquête sur « Le désintérêt des programmes de télévisions locales liés aux films béninois cas de l'ORTB ». Nous vous prions donc de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous et nous vous assurons que vos réponses ne vous engagent en rien et qu'elles seront traitées avec la plus grande discrétion.

Question 1: Les films béninois vous intéressent-ils ?

Oui

Non

Question 2: Le contenu des films béninois vous intéresse-t-il ?

Oui

Non

Question 3: Que pensez-vous de la qualité des films béninois ?

Oui

Non

Question 4: Selon vous les cinéastes béninois conçoivent-ils de bons scénarios ?

? *

Oui

Non

Autre :

Question 5: Les images projetées dans les films réalisés par les béninois ne sont pas de qualité

Oui

Non

Question 6: La création d'un fonds de soutien par l'état aux acteurs du cinéma est nécessaire

Oui

Non

Merci pour votre disponibilité

Bibliographie

- Ouvrages

AGEL Henri, AGEL Geneviève. 1967, *Précis d'initiation au cinéma.*, Les Editions de l'Edition de l'Ecole, p. 15

AUMONT Jacques., MARIE Michel. 2020. *Analyse des films*, 4e Edition enrichie : Armand Colin, collection cinéma /Arts Visuels

BAZIN André cité par Joël MAGNY, 1983, *CinémAction n°20 : Théorie du cinéma*, Paris : L'Harmattan

BRAHIMI Denise., 1997, *Cinemas d'Afrique Francophone et du Maghreb*, collection : Nathan ; Paris; 128P

CHATEAU Dominique, 1986, *Le Cinéma comme langage*. Paris : AISSIASPA

FEPACI, l'Afrique et le centenaire du cinéma, « Avant-propos de Gaston KABORE », Présence Africaine, 1995, p. 55

HAFFNER Pierre, 1978, *Essai sur les fondements du cinéma africain*, Abidjan / Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, pp. 11-22

HENNEBELLE Guy., 1995, *le cinéma direct, années 90 : où en est-il ?* CinémAction ; 216 P

NIGRA Caméra, 1984, *le discours du film africain*, éditions OCIC/Le harmattan ; collection :

Ciné média ; cinémas d'Afrique noire ; 227P

OUORO Justin, 2011. *Poétique des cinémas d'Afrique noire francophone.* Ouagadougou, 347P

PARE Joseph, 2000. *Cinéma, Ecriture dans les cinémas d'Afrique noire. n° 1*, Université de Montréal,

ROUCH Jean, 1967, « Situation et tendance du cinéma en Afrique », *Catalogue films ethnographiques sur l'Afrique noire*, UNESCO,

SEMBENE Ousmane., DJEBAR Assia. 1997. *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, Edition l'Harmattan, collection : images plurielles

SEMBENE Ousmane., DJEBAR Assia. 1997. *Littérature et cinéma en Afrique francophone*,

Edition l'Harmattan, collection : images plurielles

TSHISHI Bavuala Matanda, 1984, *Discours filmique africain et communication traditionnelle*, Camera nigra, Bruxelles : CESCO / OCIC, pp160-161

VIEYRA Soumanou, 1975. *Le Cinéma africain, des origines à nos jours*, Paris, Présence africaine,

- Mémoires et thèses consultés

- 1- Armel Houédanou. « Analyse de la qualité du son sur la production cinématographique et audiovisuelle au Bénin : cas de la production de l'ORTB », mémoire de licence professionnelle, Université d'Abomey-Calavi, 2021.
- 2- Haffner, « Le cinéma et l'imaginaire en Afrique noire. Essai sur le cinéma négroafricain », Thèse de doctorat sous la direction de Jean Rouch, Université de Paris 10, 1986.
- 3- Martial Audrey Gbessi. « Les défis actuels du cinéma béninois », mémoire de licence professionnelle, Université d'Abomey-Calavi, 2021.

- Filmographie

- 1- Ahito si, (film documentaire, 13mn réalisé par Hulda Grâce LOKONON
- 2- Braquage à la béninoise (2019), réalisé par Beaucejour Akodjenou, fiction cours métrage
- 3- Chocs, (Bénin, 6mn 20) réalisé par Amoureck Hounleba, fiction cours métrage
- 4- Habiba, (Bénin, 13mn, Wopen for Women production-w4w) réalisé par Sena Calmine AGBOFOUN, fiction cours métrage
- 5- KEMI, (2017, Bénin, 26mn) réalisé par Jacob ABIODOUN, fiction cours métrage
- 6- Le taureau (2019, Bénin, 90 mn), réalisé par Pierre Zinko, fiction longs métrage
- 7- Moi je sais tout (2019, Bénin, 38 mn), réalisé par Teddy Attila, fiction cours métrage.
- 8- Ni lui, ni moi, (2018, Bénin, 13mn) réalisé par Gildas DOSSOU, fiction cours métrage

9- Nouvelle chance (2012, Bénin, produit par Light Kingdom), un film de Zul KIFLI LAWANI,

10- REMEMBER THE TIME (2011, Bénin, 13mn) réalisé par Gbriel AGBAHONOU? fiction cours métrage

- Documents en Ligne

« L'ANALYSE DE FILM : LE LANGAGE CINÉMATOGRAPHIQUE » sur le http://phototheoria.ch/up/analyse_film_codes.pdf Consulté le 01/03/2021 à 20h 58

Charlotte M. 2004. Les naissances du cinéma francophone subsaharien : les regards croisés de Jean Rouch et Ousmane Sembène présenté à l'université du Québec à Rimouski comme exigence partielle du programme de maîtrise en études littéraires.

Document amendé suite à la réunion sectorielle des Experts et des Ministres de la Culture et de la Communication Bamako, 1er au 5 juin 2004

Jonassaint, J. 2010. Le cinéma de Sembène Ousmane, une (double) contre ethnographie : (Notes pour une recherche). *Ethnologies*, 31 (2), 241–286. <https://doi.org/10.7202/039372ar> consulté le 06/03/2021 à 20h16

Lelièvre, S. 2009. Histoire, mémoire, et légitimation politique dans les cinémas africains. *Revue de l'Université de Moncton*, 40 (1), 5–31. <https://doi.org/10.7202/044604ar> consulté le 06/03/2021 à 21h 15

Samuel L. 1895. « Les cinémas africains dans l'histoire. D'une historiographie (éthique) à venir », *Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], 69 | 2013, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 23 septembre 2019. URL: <http://journals.openedition.org/1895/4614>; DOI: 10.4000/1895.4614 consulté le 07/03/2021 à 15h 20

- Articles de revue en ligne

« Echec du développement de l'industrie cinématographique en Afrique » sur le <http://www.clapnoir.org/spip.php?article249> consulté le 01/03/2021 à 21h 30

« Canal+ organise et finance une formation au jeu d'acteur pour participer à la professionnalisation du cinéma au Bénin » sur le

<https://www.agenceecofin.com/audiovisuel/1102-63887-canal-organise-et-finance-uneformation-au-jeu-d-acteur-pour-participer-a-la-professionnalisation-du-cinema-au-benin> consulté le 02/03/2021 à 17h15

« Y a-t-il un problème spécifique de management dans l'audiovisuel public ? » sur le <https://theconversation.com/y-a-t-il-un-probleme-specifique-de-management-dans-laudiovisuelpublic-105335> consulté le 02/03/2021 à 17h30

« Des solutions aux problèmes du cinéma en Afrique francophone » sur le <https://www.agenceecofin.com/audiovisuel/0407-21304-des-solutions-aux-problemes-ducinema-en-afrique-francophone> consulté le 02/03/2021 à 18h20

« Netflix peut-il sauver le cinéma africain ? » sur le <https://www.courrierinternational.com/article/enquete-netflix-peut-il-sauver-le-cinema-africain> consulté le 02/03/2021 à 19h 10

« Septième art : quand l'Afrique invente son propre cinéma, loin de Cannes et des canons internationaux » sur le <https://www.jeuneafrique.com/mag/437770/culture/septieme-art-lafriqueinvente-propre-cinema-loin-de-cannes-canons-internationaux/> consulté le 02/03/2021 à 19h 30

« Les cinémas africains face au chantier du numérique » sur le <https://larevuedesmedias.ina.fr/les-cinemas-africains-face-au-chantier-du-numerique> consulté le 02/03/2021 à 20h10

« Cinéma en Afrique : "Le financement des films relève de la décision politique" » sur le https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/senegal/cinema-en-afrique-le-financement-des-filmsreleve-de-la-decision-politique_3614073.html consulté le 04/03/2021 à 6h 05

« Production et financement du cinéma en Afrique sud saharienne francophone » sur le <https://blogs.mediapart.fr/edition/aux-lecteurs-emancipes/article/220319/production-etfinancement-du-cinema-en-afrique-sud-saharienne-francophone> consulté le 04/03/2021 à 06h 45

« Pour un marché unique du cinéma africain » sur le [https://www.agenceecofin.com/comm/3101-](https://www.agenceecofin.com/comm/3101-73365-pour-un-marche-unique-du-cinema-africain)

[73365-pour-un-marche-unique-du-cinema-africain](https://www.agenceecofin.com/comm/3101-73365-pour-un-marche-unique-du-cinema-africain) consulté le 10/03/2021 à 06h 20

« Le cinéma bat de l'aile au Bénin » sur le <https://www.vooafrique.com/a/le-cin%C3%A9ma-bat-de-l-aile-au-b%C3%A9nin/4658528.html> consulté le 15/03/2021 à 06h05

« Cinéma en Afrique : table rase et renaissance ? » sur le

<https://larevuedesmedias.ina.fr/cinema-en-afrique-table-rase-et-rennaissance> consulté le 20/03/2021 à 15h 20

« Clap ivoire 2018 : Le Bénin révisé le processus de désignation de ses représentants » sur le <https://lanouvelletribune.info/2018/04/clap-ivoire-2018-benin-reviser-processus-designation-de-sesrepresentants/> consulté le 20/03/2021 à 16h 28

« FESTIVALS ET DISTINCTIONS » sur le <http://isma-benin.org/ver2/fr/presse/distinctions> consulté le 28/03/2021

« Perspectives anthropologiques : images, tradition et cinéma en Afrique noire au sud du Sahara » consulté le 11 Août 2021 à 21h 25 sur le <https://www.erudit.org/fr/revues/cine/2000-v11-n1cine1882/024836ar.pdf>

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	II
AVERTISSEMENT	III
DEDICACE	IV
REMERCIEMENTS	V
SIGLES ET ACRONYMES	VI
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX	VIII
RESUME	IX
ABSTRACT	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : Cadre théorique d’analyse et état des lieux de l’étude	3
Section 1 : Identification du problème	3
1-1- Présentation de la problématique	3
1-2- Objectifs et Hypothèses.....	4
1-2-1- Les objectifs	4
Section 2 : Du cadre théorique à la restitution des observations des lieux de recherche.	7
2-1- Création, organisation et missions des structures de recherche.	7
2-1-1- Création.....	7
2-1-2- Organisation	7
2-1-3-Mission	8
2-2- Environnement de l’ORTB et observation de stage.....	11
2-2-2- Difficultés rencontrées	11

2-2-4- Suggestions.....	12
CHAPITRE 2 : Conception et mise en application du cadre théorique	13
Section 1 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude	13
1-1- Clarification conceptuelle et revue de littérature	13
1-1-1- Clarification conceptuelle	13
1-1-1-1-FILM.....	13
1-1-1-2 Œuvre cinématographique.....	13
1-1-1-3 Désintérêt	13
1-1-1-4 Programme de télévision	13
1-1-2 Revue de littérature.....	13
IV- Choix de la méthodologie de recherche.....	23
4-1- Collecte et traitement des données.....	23
4-2-Recherche documentaire	23
4-3- Outils de collecte des données.....	24
4-4- Outils de traitements des données.....	25
4-5 Cadre de la collecte des données.....	25
1-1-3-3-5 Les difficultés rencontrées	26
SECTION 2 : Vérification des hypothèses, analyse des données et établissement du diagnostic.	26
2-1 Vérification des hypothèses et analyse des données.....	26
2-1-1 Présentation et interprétation des réponses issues des questionnaires adressés aux personnes ciblées.....	26
2-2 Etablissement du diagnostique	30
RECOMMANDATIONS.....	30

CONCLUSION.....	33
ANNEXE.....	35
A- SYNOPSIS.....	36
B- NOTE D’INTENTION	36
C- TRAITEMENT SCENARISTIQUE EN DOCUMENTAIRE.....	36
E- PLAN DE TRAVAIL.....	39
F- LISTE DE L’EQUIPE TECHNIQUE ET LEURS COORDONNONEES.....	40
G- LISTE DU MATERIEL.....	41
H- FEUILLE DE SERVICE	42
I - DEVIS DETAILLE.....	43
Questionnaire d’enquête adressé aux cinéphiles.....	45
Bibliographie	47
TABLE DES MATIERES	52